

PROJET EDUCATIF

Association Loi 1901

SIRET 793.385.808.00035



SOMMAIRE

Introduction

I. Faire vivre l'ouverture au monde

- A. L'Accessibilité à Tous
- B. L'Ouverture Culturelle
- C. La Citoyenneté
- D. L'Environnement

II. Faire grandir des enfants

- A. Le Jeu
- B. L'Autonomie et La Responsabilisation
- C. L'Enfant acteur

III. Communiquer pour mieux se connaître

- A. Réserver une place active aux parents
- B. Communiquer avec les partenaires
- C. Ecouter et partager

IV. Structures et fonctionnement

- A. ALAE : Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole
- B. ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- C. Séjours de vacances

Conclusion

INTRODUCTION

Partager l'Animation, Rêver l'Education par le Jeu. A travers ces axes, l'association renouvelle son engagement au service de la jeunesse et plus globalement de la société.

Les enfants sont des adultes en devenir

Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères, en garantissant une sécurité affective, morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de l'association.

Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu et du loisir.

I. FAIRE VIVRE L'OUVERTURE AU MONDE

A. L'Accessibilité à Tous

L'association souhaite offrir à chaque enfant, petit ou grand, la possibilité de s'ouvrir au monde.

Offrir à toutes et à tous le droit de s'ouvrir au monde, c'est avant tout leur offrir la possibilité d'en faire partie.

L'association PAREJ est accessible à tous et affirme le droit à la différence, au respect mutuel, quel que soit l'origine, la croyance, l'opinion ou les revenus de son public, de ses adhérents.

L'association PAREJ a à cœur d'offrir des services de qualité à prix coûtant, respectant ainsi la démarche associative, et de permettre ainsi aux familles de bénéficier de toutes les actions éducatives mises en place, sans distinction de revenus.

B. L'Ouverture Culturelle

La culture est un axe prédominant de l'association PAREJ car elle est une étape importante dans la construction d'une personnalité.

Notre rôle est de sensibiliser les enfants à la Culture en leur donnant les clés de la compréhension culturelle.

En ce sens, l'association PAREJ est en accord avec l'institution UNESCO :

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » INSTITUTION UNESCO

La Culture, comme moyen de communication, doit être également un monde d'épanouissement pour les enfants, au sein des activités proposées par l'Association PAREJ.

C. La Citoyenneté

L'enfant est amené à être acteur de sa citoyenneté, à travers les différents moments qu'il vivra au sein de l'association ; les équipes d'animation et d'encadrement prendront part à l'accompagnement de l'enfant vers une démarche de respect, de découverte et d'ouverture.

L'association s'engage à amener chaque enfant, au travers de ses activités, à respecter les règles et à avoir conscience de ses devoirs à l'égard de ses concitoyens.

Elle a également à cœur de transmettre les valeurs de respect d'autrui par la courtoisie, la politesse, l'amabilité, le refus de la grossièreté et de la violence dans le quotidien.

D. L'Environnement

L'actualité de la recherche nous a démontré que les activités de l'Homme compromettent la pérennité de notre écosystème et qu'en conséquence nous sommes tous responsables, de par nos actions, de l'amélioration ou de l'aggravation des conditions environnementales.

Il est de notre rôle d'éducateur et d'animateur de vie quotidienne, de sensibiliser les enfants au poids de leurs actes, mais au-delà de ça, de les faire entrer dans une véritable démarche de respect de la Nature et de tout son écosystème, à travers différentes actions menées au jour le jour, sur court, moyen ou long terme.

L'association soutient l'idée que nous ne pouvons donner à la Terre plus que ce qu'elle nous donne. Les directeurs et directrices de structure auront la responsabilité de mettre en place, à leur échelle, des actions de sensibilisation et de compréhension de l'environnement.

Faire vivre l'ouverture au monde c'est avant tout faire vivre l'ouverture à soi.

II. FAIRE GRANDIR DES ENFANTS

A. Le Jeu

Le jeu est un espace où l'enfant peut s'épanouir, développer sa créativité et ses aptitudes physiques et intellectuelles. Il favorise les relations sociales et la citoyenneté par le respect des règles. Le jeu permet de vivre et de partager des émotions dans un groupe. A travers le jeu, l'enfant apprend à se connaître et à se dépasser. Chaque enfant qui participe aux activités de loisirs de l'association PAREJ est une personne unique et singulière. Nos actions visent à faire jouer, à faire rêver tout en respectant le développement de l'enfant.

B. L'Autonomie et La Responsabilisation

Développer l'autonomie et encourager la prise de responsabilité permet à l'enfant de grandir et de prendre une place dans le monde qui l'entoure. Pour cela, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité et en confiance avec l'adulte. Pour l'adulte, il s'agit d'accompagner l'enfant en lui donnant les moyens d'être acteur de sa progression.

C. L'Enfant acteur

Nos actions visent à donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer, de participer au choix des activités et de trouver une place dans un groupe tout en respectant l'autre. En effet, l'enfant pourra faire des choix qui lui permettront peu à peu de prendre conscience de son existence, de s'éveiller, puis de s'intégrer au monde. Il est important de donner une place à l'enfant pour qu'il soit acteur de ce qu'il vit.

Le projet s'inscrit, dans ce sens, dans la déclaration des droits de l'enfant qui stipule dans l'article 7 :

« L'Enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives qui doivent être orientées vers les fins visées par l'éducation, la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit ».

III. COMMUNIQUER POUR MIEUX SE CONNAITRE

Parce que nos structures ne sont pas des lieux renfermés, la communication reste un élément clé de notre ligne de conduite.

A. Réserver une place active aux parents

C'est un de nos engagements au quotidien, cela ne signifie pas pour autant que les parents seront les animateurs de demain. Toutefois, être parent c'est aussi avoir le droit de connaître la vie de son enfant en dehors de la maison ; c'est avoir le droit de découvrir des aspects de sa journée et de ses découvertes.

Les directeurs et directrices de nos structures auront à cœur de mettre en œuvre, avec les équipes d'animation, des temps privilégiés de rencontre entre les animateurs, les enfants et les parents. Ils sont également là pour transmettre le déroulement des activités vécues par les enfants.

Être membre de notre association, c'est prendre part à notre envie de partager et de transmettre tout au long de l'année ces anecdotes et ces surprises qui font que les enfants s'amuse en grandissant auprès des équipes d'animation mais aussi auprès des parents.

B. Communiquer avec les partenaires

C'est à travers l'élaboration de partenariats que nous pourrions proposer toujours plus d'activités innovantes, amusantes et instructives.

Être partenaire, c'est prendre part au projet de l'association, au projet de la structure avec laquelle nous travaillons.

C. Echanger, partager avec les enfants

Parce que les enfants sont notre priorité et qu'ils ne sont pas là simplement pour « consommer » de l'activité manuelle ou sportive, le personnel encadrant aura pour tâche d'échanger avec les enfants.

Afin que ces derniers soient acteurs des activités de demain, différents temps seront organisés au cours de l'année. Les équipes d'animation proposeront divers temps d'échanges afin que la parole de chacun soit respectée et entendue, tout en ayant à cœur que chaque adulte soit à l'écoute des enfants.

Les médias actuels nous permettent de transmettre des informations à grande vitesse, et les outils tels qu'internet ou les journaux d'école seront des moyens de mise en œuvre de cette volonté de communication.

IV. FONCTIONNEMENT

L'association PAREJ a pour but de proposer des activités aux enfants quel que soit le moment de la journée ou de la semaine. Pour cela, plusieurs structures permettront aux enfants de trouver un espace de jeu, de découverte et d'expérience mettant en application les valeurs énoncées dans les chapitres précédents.

L'association PAREJ a également pour but d'accompagner les jeunes adultes dans l'insertion au monde de l'emploi. A cet effet, un service spécifique est dédié à cet engagement.

Détail des différentes structures et des services

A. ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École

Une structure ALAE est basée sur un fonctionnement périscolaire et se situe à l'intérieur des locaux des écoles afin de pouvoir proposer des activités aux enfants le matin, le midi et le soir. Ces activités sont adaptées au moment de la journée et au nombre d'enfants accueillis.

Les grandes missions d'un ALAE :

- Assurer la continuité d'une proposition éducative structurée au sein de l'établissement entre les temps scolaires (accueil du matin, pause méridienne et fin de journée),
- Développer un projet en cohérence avec le public accueilli et venant en complémentarité de la proposition éducative de l'établissement et des enseignants,
- Offrir un lieu d'épanouissement et de loisirs aux enfants.

B. ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Une structure ALSH a un fonctionnement extrascolaire et se situe dans une structure adaptée pour l'accueil collectif de mineurs afin de proposer des activités les mercredis et durant les semaines de vacances scolaires.

Les grandes missions d'un ALSH :

- Assurer la continuité d'une proposition éducative durant les temps extrascolaires (Mercredis et vacances scolaires),
- Développer un projet en cohérence avec le public accueilli,
- Offrir un lieu d'épanouissement et de loisirs aux enfants.

C. Séjours Courts

Une structure Séjour Court permet aux enfants de partir sur une durée courte (3 à 4 jours) afin de pouvoir sortir des locaux de l'école ou de l'accueil de loisirs et de vivre près de la nature pour découvrir l'environnement.

Les grandes missions d'un séjour court :

- Assurer la continuité d'une proposition éducative durant un séjour,
- Développer un projet en cohérence avec le public accueilli,
- Offrir un lieu d'épanouissement et de loisirs aux enfants.

D. Séjours de Vacances

Une structure de Séjours de Vacances permet aux enfants de pouvoir vivre des vacances sur une durée d'environ 8 jours afin de pouvoir partir en vacances avec des copains tout en faisant de nouvelles rencontres.

Les grandes missions d'un séjour de vacances :

- Assurer la continuité d'une proposition éducative durant les vacances d'été,
- Développer un projet en cohérence avec le public accueilli,
- Offrir un lieu d'épanouissement et de loisirs aux enfants.

L'association PAREJ se réfère aux textes de Jeunesse et Sports réglementant les accueils de loisirs en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants.

CONCLUSION

La création de cette association répond à un enjeu éducatif sur les temps périscolaires et extrascolaires. Au-delà de la garderie, l'association répond à un besoin actuel de construction du jeune individu sur tous les temps de sa vie.

Parce que les enfants sont les futurs acteurs de demain, l'association s'engage à les faire grandir dans le respect de leurs besoins et de leurs rythmes, en leur offrant la possibilité de s'ouvrir au monde au travers de milliers d'aspects.

Échanger avec chacun ; offrir un cadre de travail constructif et agréable ; donner envie de découvrir et d'approfondir ; permettre à chaque enfant de se reposer et de choisir, voilà pourquoi cette association a vu le jour et ce pourquoi elle se doit de continuer à accompagner les enfants et les jeunes adultes à être des acteurs symboles de paix et de fraternité.